

treatment, have been stopped¹. Even though the employee seeking medically assisted procreation is finally as protected as the pregnant woman², the European Parliament³ on December 17, 2015, during the vote on the annual report on human rights and democracy in the world and the European Union policy, took a stand for the first time on surrogate motherhood. It "condemns the practice of surrogacy, which undermines the human dignity of the woman since her body and its reproductive functions are used as a commodity;...considers that the practice of gestational surrogacy which involves reproductive exploitation and use of the human body for financial or other gain, in particular in the case of vulnerable women in developing countries, shall be prohibited and treated as a matter of urgency in human rights instruments"⁴. In the field of labor, The Rebsamen law of August 17, 2015, created a new measure for professional equality between men and women, prohibiting sexist systems and actions that have the "particular purpose or effect of violating dignity"⁵. The Macron Law of August 6, 2015, made new rules for tribunal members who are to "exercise their functions in full independence, impartiality, dignity and integrity."⁶ Finally the Badinter report defining, at the request of the Prime Minister, the basic principles of labor law⁷ places among the "human freedoms and rights at work" an article 2, which states that "Everyone has the right to respect for his dignity at work", and demands, within the context of "Training, implementation and termination of the employment contract" that the recruitment or evaluation procedures "respect the dignity and privacy of the person" (art. 15). Dignity thus will be an indemonstrable non-negotiable concept or principle, one which is inducible as Professor (Mrs.) Fabre-Magnan⁸ has already underlined, a notion that is the essence of the person, the human being.

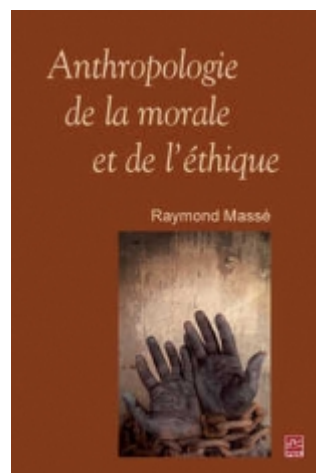
Jacqueline Bouton, Faculty of law, University of Strasbourg

Translation by Mic Erohubie

Publications récentes

Raymond Massé,
Anthropologie de la morale et de l'éthique

Publications récentes



Raymond Massé, *Anthropologie de la morale et de l'éthique*. Québec, Éditions les Presses de l'Université Laval, 2015, 358 p.

Professeur à l'Université Laval (Québec) d'anthropologie de la santé (santé mentale, santé publique) et d'anthropologie de la morale et de l'éthique (ethnoéthique; méthodes de recherche qualitatives; Antilles françaises et anglaises; Québec), avec de nombreuses publications dans ces domaines, l'auteur nous propose avec cet ouvrage très consistant, une analyse très serrée des investigations anthropologiques dans des sociétés porteuses de compétences morales et éthiques fort différentes. L'anthropologie est entendue non comme objet d'un discours moral critique, mais comme lieu de

production de discours à la fois critiques et constructifs sur les deux objets que sont la morale et l'éthique.

L'ouvrage construit en 4 parties (8 chapitres) s'appuie sur des pionniers de

¹ CSP, art. L. 1110-5-1 dernier al. préc

² C. trav. L. 1225-3-1 issuing from law n° 2016-41 of 16 Jan. 2016 the modernization of our Health care system

³ Report of 30 nov. 2015, n° 2015/2229(INI).

⁴ Ibid. §. 114.

⁵ C. trav. art. L. 1142-2-1 créé par la loi n° 2015-994 du 17 août 2015.

⁶ C. trav., art. L. 1263-3, created by law n° 2015-990 du 6 août 2015.

⁷ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000072.pdf>

⁸ M. Fabre-Magnan, « La dignité en Droit : un axiome », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 1/2007 (Volume 58), p. 1-30 www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2007-1-page-1.htm

l'anthropologie de la morale (des moralités) et de l'éthique autant que sur les chercheurs contemporains, mais sans retracer pour autant l'historique de la discipline. Il part du constat que la morale est une « composante intrinsèque de la vie sociale » et partant, « de la vie humaine » qui dès les débuts du 20^e siècle a opéré une double révolution intellectuelle en Occident, d'abord en remettant en question la supériorité morale des occidentaux, en instaurant une distance critique quant à l'évolution morale et faisant la promotion d'un relativisme méthodologique que Massé discutera assez longuement en fin d'ouvrage ; d'autre part en défendant l'idée soulignée dès 1927 par Paul Radin que les « peuples primitifs » ont tous une morale, que « l'Homme primitif est un philosophe ». Ce faisant, l'anthropologie se donne comme devoir moral la « promotion du respect de l'Autre, de la tolérance et de la défense de la diversité culturelle », mais de manière paradoxale puisque le relativisme moral qui défend la valeur intrinsèque de chacune des moralités érige cette tolérance en absolu.

Anthropologie de la morale et anthropologie de l'éthique indiquent-elles des objets de recherche distincts ? Si les auteurs sont partagés, R. Massé, lui, retient une démarcation qu'il justifie (pour des raisons pédagogiques et de prise en considération des deux grands moments historiques) et il s'en explique dans le premier chapitre. L'anthropologie de la morale vise à décrire et analyser des " systèmes " locaux de normes et de valeurs, les balises morales en présence, les finalités poursuivies (cf. universaux moraux), la manière dont se construisent les raisonnements moraux, l'acceptabilité ou non de certains comportements... Elle s'ouvre sur une anthropologie de l'éthique qui recentre ses analyses sur le positionnement critique d'un sujet éthique devant gérer sa position, son rôle social, son statut moral et qui s'interroge : « comment doit-on vivre sa vie » ? Elle vise « l'analyse contextualisée des usages sociaux, religieux ou politiques qu'en feront les communautés morales autant que les individus contraints de naviguer à vue au travers ces constellations de normes morales. » Les questions sont nombreuses.

La première partie clarifie le terrain : elle établit une cartographie de la morale, de l'éthique, du sens commun, de la moralisation, de la communauté morale ; elle s'explique sur ces balises que sont les normes, les principes, les règles, les valeurs morales. La seconde partie entre ensuite dans le vif du sujet : la délimitation du champ de l'anthropologie de la morale et ses pionniers, le lien avec le religieux mais aussi la question de savoir si la morale est un « sous-continent » de la culture, le rôle des émotions et des sentiments moraux, la place de l'individu, des personnages moraux exemplaires, la recherche des universaux et la question de l'immoralité...

La troisième partie assoie l'anthropologie de l'éthique en reprenant à nouveaux frais la question de la liberté associée à celle de l'agentivité (agency c'est-à-dire « la capacité d'agir et de mobiliser ses ressources critiques dans un univers de possibles limités par des contraintes structurelles »), en s'interrogeant sur la possible conciliation entre liberté et soumission aux codes moraux mais aussi la pertinence de ces notions dans les sociétés traditionnelles. Massé s'appuie ici sur les concepts foucauldien de mode de subjectivation, de problématisation et de techniques de soi – l'individu ne devient sujet éthique qu'avec le travail sur soi qui lui-même n'est jamais achevé – tout en les ouvrant à la question des capacités de l'individu telles que développées par A. Sen et M. Nussbaum. L'éthique devient alors une « stratégie de gestion de la carrière morale de l'individu ».

La dernière partie est consacrée à l'analyse d'enjeux plus méthodologiques et épistémologiques : les lieux d'observation de la morale et de l'éthique et d'autre part les contributions et limites du relativisme moral. C'est l'occasion d'observer l'éthique dans les pratiques quotidiennes de la vie ordinaire, dans le langage (la traduction) et l'action, dans les conflits de valeurs et leur mode de résolution au moment des crises morales, dans les scénarios moraux illustrant les fonctionnements sociétaux...

Cet ouvrage très dense donne à penser. Il déconstruit un certain nombre d'idées toutes faites, des tendances à vouloir absolument homogénéiser, rationaliser, associer une seule moralité à une culture donnée. Il touche du doigt la complexité des humains

Jean-Gustave Hentz et
Karsten Lehmkuhler (éd.),
*Accompagnement spirituel
des personnes en fin de vie.
Témoignages et réflexions*

Vous souhaitez publier un manuscrit en éthique ?

Notre collection « Chemins
d'éthique » peut accueillir votre
proposition.

Envoyez votre manuscrit à Marie-Jo
Thiel à l'adresse du CEERE.

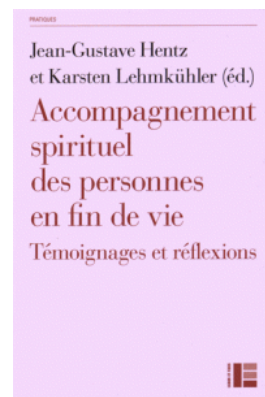
Si cette première lecture s'avère
concluante, votre manuscrit sera
soumis de manière anonyme à deux
rapporteurs.

N'hésitez pas ! Qui ne tente rien, n'a
rien

comme des sociétés. Et de ce point de vue, il ouvre nombre de questionnements : la frontière autant que le croisement entre le moral et le social, l'identification des universaux et leur lien avec ce que j'appelle personnellement les « interdits fondateurs » au sens où ils sont déterminants pour la construction de soi ; les contours de la notion de personne, mais aussi de raison et de raison universelle ; les transformations et déplacements occasionnés par la participation citoyenne, les mécanismes de résolution des conflits éthiques...

Marie-Jo Thiel

Pour continuer cette réflexion, notez que le CEERE organise à Strasbourg une journée d'études le vendredi 8 avril 2016 avec Raymond Massé (Cf. p 10).



**Jean-Gustave Hentz et Karsten Lehmkuhler (éd.),
*Accompagnement spirituel des personnes en fin de vie.
Témoignages et réflexions*, Genève, Labor et Fides, 2015, 220
pages (Pratiques), ISBN 978-2-8309-1576-1, € 21.**

La pertinence et même l'urgence d'une réflexion sur la thématique abordée par ce livre n'échapperont à personne : car on le sait, les conditions du vieillissement et du mourir en France ne sont pas satisfaisantes. Le tabou qu'une laïcité étriquée impose à l'encontre du spiritual care y est sans doute pour quelque chose. Tel est du moins le présupposé de la quinzaine d'auteurs, médecins, praticiens hospitaliers, sociologues, éthiciens, théologiens, aumôniers. C'est pourquoi

il était important de consacrer un colloque international, en 2013 à l'Université de Strasbourg, puis cet ouvrage qui en publie les actes, à la question de l'accompagnement spirituel des patients en fin de vie. Afin de faire bouger les lignes.

L'une des principales vertus du présent volume est le croisement des regards qu'il s'autorise : chercheurs et praticiens dialoguent sans fard, analyses et témoignages s'entrecroisent, de la France et de l'étranger (et notamment du monde anglo-saxon où le spiritual care s'est grandement développé ces dernières années, tant d'un point de vue théorique que sur le mode empirique).

Le résultat est on ne peut plus convainquant : le spiritual care a fait ses preuves pour soulager la détresse spirituelle des mourants, pour les équiper de ressources infiniment précieuses afin de les aider à se préparer au grand départ. Il appert à chaque fois que le meilleur antidote contre la dérégulation revient à éprouver le fait d'être précieux aux yeux d'un autre (ou/et d'un Autre), de se savoir aimé.

L'ouvrage en rend compte avec beaucoup de rigueur, de finesse et d'authenticité, sans occulter les questionnements et les échecs. Les relations entre accompagnement spirituel et soins palliatifs sont particulièrement examinées. Le ressourcement spirituel de l'aumônier, amené à être lui-même médiateur de « retour aux sources », fait l'objet de beaux développements. La pertinence d'une aumônerie interreligieuse n'est pas oubliée, ni la reprise théologique des témoignages dans un remarquable ressaisissement systématique.

Il nous reste néanmoins une question : la tension entre religion (ou religieux) et spiritualité (ou spirituel), préconisée à plusieurs reprises (pages 7, 77-80, 92, 165-166...), est-elle la condition d'une reconnaissance publique des besoins d'une personne en fin de vie ? Y aurait-il une spiritualité sans religion (ou un spirituel sans religieux), comme on le prétend souvent ? L'affirmer, n'est-ce pas céder au conformisme du croire contemporain ? Ne pourrait-on, au contraire, discerner un englobement mutuel des deux sphères ?

Cette interrogation n'a pour fin que d'indiquer combien le débat ouvert par cet ouvrage s'avère prometteur et mérite d'être poursuivi. On ne saurait donc trop vivement en conseiller la lecture à toute personne concernée par les problématiques de fin de vie, c'est-à-dire à toute personne qui se sait mortelle...